



6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr
nous voir <http://cgtcg29.fr>

Permanences à Brest

Siège du Territoire BMO
18 avenue Baron Lacrosse
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
de 14H à 17H

02.98.42.64.40

Poste 7563

Quimper, le 20 janvier 2014

Grève le jeudi 6 février

A 10h00, tous sur le parvis du Conseil Général à Quimper.

Dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle, il faut aussi prendre soin du service public et de ses agents !

L'action Médico-Psycho-Sociale

La PMI : le désengagement public

Manque de médecins, réduction de la prévention au bénéfice de la médecine libérale, suppressions de postes de professionnels de terrain ce qui a pour conséquence, notamment, la diminution voire la suppression de possibilités de rencontres (consultations, bilans) pour les enfants et les parents (ou assistantes maternelles...). La CGT, sans hésiter, a voté contre la réorganisation en cours au Cg29 qui ne laisse aucune ambiguïté quant aux intentions de notre employeur. Un collectif national, dans lequel la CGT est partie prenante, alerte d'ailleurs sur ce désengagement public et réclame un plan d'urgence.

Les référents ASE : le compte n'y est pas

Une charge de travail alourdie par un PPE (Projet Pour l'Enfant) issu de la loi de 2007. Ce projet devait aider à « rendre plus lisible les actions auprès des enfants » et « garantir une continuité et une cohérence du parcours de l'enfant dans les situations de prévention et de protection ». Or, cela n'est absolument pas le cas pour les professionnels de la protection de l'enfance car cette démarche est venue se rajouter à la charge de travail existante sans que la question des moyens ne soit abordée.

Des tâches administratives qui nuisent à l'essence même de leurs missions, à savoir rencontrer les enfants et leurs parents.

De plus en plus d'arrêts maladie liés aux conditions de travail, un turn-over important, un épuisement physique et psychique. **Ces dégradations des conditions de travail ont inévitablement des conséquences sur la situation des Assistants Familiaux** qui accueillent les enfants en difficulté. Nous retrouvons des Assistants Familiaux en grande souffrance sans réel accompagnement.

Les Conseillers Enfance sont également confrontés à des conditions de travail dégradées et à une absence de reconnaissance professionnelle. Depuis 2007, ils interpellent notre employeur qui ne semble pas les entendre...

Le rapport annuel d'activité de l'année 2013 du service de médecine préventive et professionnelle du Cg29 alerte sur cette situation :

« Les métiers de la Protection de l'Enfance en danger sont eux-mêmes en danger dans pratiquement tous les TAS (syndrome d'épuisement professionnel, burn-out...) ».

Les agents des TAS : le 9 décembre dernier, à l'appel de la CGT, les agents du TAS de Morlaix-Landivisiau ont débrayé massivement lors de la tenue du CODIR pour exprimer leur inquiétude grandissante face à l'accumulation d'arrêts de travail interrogeant quant aux effets des nouvelles formes de management. Ces agents attendent que leurs responsables puissent, avec eux, ne pas renoncer aux valeurs fondamentales du travail médico-psycho-social qui ont à faire autorité et non faire dans l'autoritarisme.

Des antennes ferment, des agents sont « bringuebalés ».

La réorganisation de certains territoires présentée comme un aménagement du temps de travail conduit, une fois de plus, à une réduction du service public.

Dans certaines équipes, **les agents souffrant d'un management toxique** vont quotidiennement travailler avec la boule au ventre.

Suite au verso



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Tel :

Adresse :

Service :



Agences Techniques Départementales

Des centres d'exploitation qui ferment : ce sont des services de proximité qui disparaissent entraînant avec eux des emplois. La disparition des CE de Plouescat, Plogastel-St Germain, Lannilis, Fouesnant, la fusion de Pleyben/Châteaulin, la suppression du parc du nord Finistère n'offrent plus un maillage efficace permettant des interventions rapides sur le terrain. Le délai d'intervention est rallongé de 15 à 20 mn, dans certains cas. Cela pose également des problèmes d'organisation et de conditions de travail : locaux exigus, stockage du sel, remisage des véhicules.

Une politique kilométrique qui ne tiendra pas la route

- Augmentation du linéaire de route par agent d'environ 50%
- Missions supplémentaires non comptabilisées lors du calcul des effectifs : intervention dans les collèges, arrêts de car, etc...
- Une polyvalence au détriment de l'entretien des routes départementales
- Compte tenu des effectifs réduits et faute de pouvoir constituer des équipes, les agents des routes sont amenés de plus en plus souvent à intervenir seuls alors que le travail isolé est à proscrire pour des raisons de sécurité, particulièrement dans le domaine routier où les accidents peuvent être très graves.
- Des indemnités d'astreinte qui ne sont pas revalorisées : ces astreintes sont pourtant très contraignantes pour l'ensemble du personnel d'exploitation et peuvent poser des problèmes d'organisation de la vie familiale, lors de gardes alternées notamment.

Des chefs de centre pris entre le marteau et l'enclume

- Ils doivent faire tourner un centre avec des effectifs réduits et souvent incomplets. Les restrictions médicales ne sont pas prises en compte.
- L'inventaire à la Prévert des tâches qu'ils ont à accomplir est irréalisable. Ils sont alors confrontés au choix du renoncement dans les missions de service public. Cette position est intenable sur le plan de l'éthique et altère la santé des agents. L'externalisation des missions considérée comme une alternative par le Cg donne beaucoup de travail aux chefs de centre qui doivent passer les commandes et assurer le suivi des travaux. Les procédures « marché » sont de plus en plus lourdes, complexes et délicates. Les entreprises privées ont faim et multiplient les procédures de recours quand elles n'obtiennent pas satisfaction.
- L'Etablissement Public d'Aide à l'Ingénierie Locale va générer du travail supplémentaire au sein des agences et certainement pour les chefs de centre. Les effectifs actuels ne permettront pas de réaliser ces missions.

L'Unité Garage et Travaux Routiers est indispensable

-Sans recrutement de personnel, l'activité d'exploitation (curage, peinture, glissière) ne pourra être maintenue. Ces missions sont pourtant indispensables pour garantir la sécurité des usagers de la route. L'externalisation coûte 2 à 3 fois plus cher.

Les collèges

La réduction des effectifs agents au moment de leur intégration au Conseil Général, les restrictions médicales, les délais de carence pour les remplacements dégradent considérablement les conditions de travail des agents. Cette situation combinée à la double hiérarchie à laquelle est soumis le personnel crée de vives tensions. Les situations préoccupantes se multiplient provoquant des arrêts de travail, sans remplacement...la boucle est bouclée...Le travail en mode dégradé s'installe.

Les agents d'entretien des locaux

Ces agents à temps non complet attendent toujours que le Conseil Général les sorte de la précarité. Des heures complémentaires non intégrées à leur contrat et pourtant perçues depuis plusieurs années ne leur sont pas versées pendant leurs congés et absences diverses. La loi précise pourtant que ces heures doivent être intégrées au contrat au bout de 12 semaines de versement. Pour l'instant, la seule chose que ces agents ont vu augmenter, c'est la surface à nettoyer...et la longueur du manche de leur balai « haut rendement ».

Tous les services

Dans un contexte de redécoupage territorial, de métropolisation de Brest, de création d'Etablissements publics et GIP, de mutualisations, de fermetures de services, vous vous posez beaucoup de questions. Vous êtes de plus en plus conviés aux réunions de travail et vous avez pourtant l'impression que les choses se font sans vous. Alors, pour qu'enfin notre employeur prenne soin de vous et du service public,

soyez là jeudi à 10h00 !

Préavis de grève déposé pour la journée entière. La retenue sur rémunération est proportionnelle à la durée réelle du débrayage



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Tel :

Adresse :

Service :

